Relations industrielles Industrial Relations



Formal Job Evaluation and Some of Its Economie Implications. By L. G. Nicolopoulos. Research Report No. 1. Montreal: The Industrial Relations Centre of McGill University, 1954. 43 pp.

Roger Chartier

Volume 11, Number 3, June 1956

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1022630ar DOI: https://doi.org/10.7202/1022630ar

See table of contents

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print) 1703-8138 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Chartier, R. (1956). Review of [Formal Job Evaluation and Some of Its Economie Implications. By L. G. Nicolopoulos. Research Report No. 1. Montreal: The Industrial Relations Centre of McGill University, 1954. 43 pp.] Relations industrielles / Industrial Relations, 11(3), 220–220. https://doi.org/10.7202/1022630ar

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1956

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



LIVRES ET REVUES

Les recensions suivantes sont de Roger Chartier.

Disability Retirement in Industrial Pension Plans. By W. Michael Blumenthal. Princeton, N.J.: Industrial Relations Section, Princeton University, 1956, 62 pp.

Les publications de la Section de relations industrielles de Princeton sont rarement volumineuses, mais elles impressionnent par la netteté de leur présen-tation et par le caractère scientifique de leur contenu. Celle-ci, de M. W. Machiel Blumenthal, s'intéresse au tra-vailleur âgé et à l'âge de la retraite; plus précisément, elle étudie le problème des handicapés (disabled), qui, pour la plupart, ne sont pas — ou sont imparfaitement — protégés par les lois d'accidents de travail. M. Blumenthal, compilant les réponses faites à un questionnaire précis, donne le bilan de la protection accordée par 102 compagnies employant 3,000,000 de travailleurs à ceux qui deviennent handicapés, temporairement ou non, totalement ou non, avant l'âge normal de la retraite. L'auteur en profite pour établir l'incidence de ces cas de «disability» avant l'âge de la retraite.

Formal Job Evaluation and Some of Its Economic Implications. By L. G. Nicolopoulos. Research Report No. 1. Montreal: The Industrial Relations Centre of McGill University, 1954. 43 pp.

L'évaluation des tâches — ou qualification du travail — est à la mode dans l'industrie canadienne. Les plans se multiplient, imposants et souvent compliqués. La tentation de l'administrateur, en présence d'un tel appareil technique, est de s'enfermer dans la myopie et d'oublier de situer l'évaluation des tâches dans ses relations avec un monde plus large, celui des forces en interrelation sur le marché du travail.

Cette publication aux proportions modestes, qui s'appuie sur la pensée collective de techniciens du job evaluation et d'économistes de McGill travaillant de concert, s'impose au lecteur par sa clarté et son sens critique. L'auteur y décrit l'évolution de la technique elle-même, les problèmes quotidiens que pose sa mise en application, l'attitude et la participation syndicales, les griefs que pose la qualification du travail, ses avantages et inconvénients, et enfin, ses implications économiques.

Dans sa concision, ce petit livre repose d'énormes traités spécialisés d'où le sens critique est généralement absent.

Industrial Conflict and Dispute Settlement. Seventh Annual Conference (April 18-19, 1955). Montreal: Industrial Relations Centre, McGill University, 1955. 121 pp.

Le Rapport du 7e Congrès des relations industrielles de McGill contient des conférences pour la plupart très intéressantes qui portent sur les conflits industriels et leur solution.

Celle du Dr H. D. Woods, directeur du Centre, contient une évaluation critique de l'arbitrage obligatoire au Canada. Ce texte stimulant a fait beaucoup de bruit, à une époque où, devant l'ampleur — bien souvent surfaite des malaises industriels, on disait à tort et à travers que la grève était une formule périmée, et qu'il convenait de laisser à un tribunal «impartial» le soin d'imposer aux parties la recette « la meilleure ». Le professeur Woods, après un relevé historique de la législation présente et de ses effets sur la négociation collective, suggérait au contraire qu'on laisse aux parties leur liberté tout au long du procédé; et que s'il devait y avoir changement, que celui-ci se fit dans le sens d'une plus grande latitude.

L'article du professeur Wilbert E. Moore, sociologue, sur la nature du conflit industriel, est bien ramassé, plein de concepts sociologiques, dans la veine de son Industrial Relations and the Social Order; Moore utilise également le nouveau volume édité par Kornhauser, Dubin et Ross sur l'Industrial Conflict, et celui de Gouldner sur le Wildcat Strike.

A souligner également l'article de David L. Cole sur l'art d'arriver à une entente dans la négociation collective; de l'hon. Milton Gregg sur les responsa-